



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
20 avril 2011
Français
Original : anglais

**Assemblée générale
Soixante-sixième session
Point 97 de l'ordre du jour
Désarmement général et complet**

**Conseil de sécurité
Soixante-sixième année**

**Lettre datée du 19 avril 2011, adressée au Secrétaire
général par le Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente de l'Ukraine auprès
de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la déclaration finale adoptée à l'issue du Sommet de Kiev sur l'utilisation sûre et innovante de l'énergie nucléaire, qui s'est tenu le 19 avril 2011 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 97 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,
(Signé) Yevhenii **Tsymbaliuk**



**Annexe à la lettre datée du 19 avril 2011 adressée
au Secrétaire général par le Chargé d'affaires
de la Mission permanente de l'Ukraine auprès
de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration des chefs d'État et de gouvernement
et des représentants des États et organisations
participant au Sommet de Kiev sur l'utilisation
sûre et innovante de l'énergie nucléaire**

Nous, chefs d'État et de gouvernement et représentants d'États et d'organisations, nous sommes réunis à Kiev à la veille du vingt-cinquième anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl pour réaffirmer notre détermination à coopérer dans le domaine de la sûreté nucléaire afin de renforcer nos capacités communes de prévenir de tels accidents et d'en atténuer les effets.

Plus tôt dans la journée, nous avons discuté des résultats des efforts de coopération déployés par la communauté internationale, notamment les pays membres du Groupe des Huit et plus de 20 autres États, l'Union européenne et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, en vue de mettre à l'arrêt la centrale nucléaire de Tchernobyl et de faire du site endommagé un lieu sûr pour l'environnement. Nous avons fait preuve de notre volonté et de notre capacité d'œuvrer de concert pour faire face aux accidents nucléaires. La Conférence d'annonce de contributions pour Tchernobyl a permis de mobiliser 550 millions d'euros. Certains États souhaitent encore réfléchir au montant de leur contribution. Ces fonds permettront de mener à bien la dernière étape des travaux destinés à rendre sûr le site du réacteur n° 4 qui a été endommagé. Ils témoignent de notre capacité de mettre un terme à cet héritage nucléaire en œuvrant de concert.

Compte tenu des enseignements tirés de la catastrophe de Tchernobyl, nous sommes convaincus que l'application de mesures de sécurité doit continuer de figurer en priorité dans toutes les activités liées à l'utilisation de l'énergie nucléaire. À cet égard, le respect des normes les plus élevées en matière de sûreté nucléaire est un préalable indispensable.

La tournure des événements à la centrale nucléaire de Fukushima-Daiichi nous rappelle qu'il importe de renforcer la sûreté nucléaire et d'intervenir rapidement face aux urgences et aux accidents dans ce domaine, y compris lorsqu'ils sont causés par des catastrophes naturelles de grande ampleur. Cela montre que la sûreté nucléaire est renforcée lorsque la communauté internationale coopère pour relever ces défis.

Nous sommes fermement convaincus que l'échange de bonnes pratiques et la coopération dans le domaine de la planification, de la construction et du fonctionnement des centrales nucléaires contribueront au renforcement de la sûreté nucléaire. Nous invitons tous les États qui ne l'ont pas encore fait à adhérer dès que possible à la Convention sur la sûreté nucléaire et prions instamment les représentants du secteur de l'énergie nucléaire et les organismes de contrôle dans les États exploitant des centrales nucléaires de passer en revue les centrales existantes afin de vérifier qu'elles peuvent continuer de fonctionner sans présenter de danger, même face à de graves catastrophes.

Nous sommes déterminés à maintenir à son niveau le plus élevé notre capacité de préparation et d'intervention en cas d'urgence afin de limiter les effets d'un accident nucléaire. Qui plus est, nous nous efforçons de veiller autant que possible au maintien de la transparence durant ces crises de manière à tenir le public informé à mesure que les événements se produisent et que la situation évolue.

Kiev,
Le 19 avril 2011
